

06 avr 2009 -22:30

Enfants palestiniens de Gaza

Enfants palestiniens de Gaza

Enfants palestiniens de Gaza

Bruxelles, le 6 avril 2009 Les Affaires étrangères et la Santé publique rappellent les faits autour des interrogations dans certaines organes de presse au sujet de la situation des enfants de Gaza accueillis en Belgique pour des soins médicaux. Pour rappel, le gouvernement belge a offert d'accueillir des enfants palestiniens en provenance de Gaza dans les hôpitaux belges pour assurer les soins nécessaires à leur rétablissement. Ces enfants et leurs accompagnants ont été accueillis en Belgique dans les centres hospitaliers et ensuite dans les centres de convalescence de la Croix-Rouge de Belgique. Cet accueil a été organisé en collaboration étroite et en contact permanent avec les patients, les services concernés et la délégation palestinienne en Belgique. Actuellement, deux petits patients sont encore hospitalisés et un accompagnateur réside toujours à l'hôpital. Trois autres patients et quatre accompagnateurs résident actuellement à Yvoir, dans un centre de convalescence de la Croix-Rouge. Deux personnes sont actuellement rentrées à Gaza, un enfant avec sa grand-mère, ce, à leur demande explicite et en conformité avec les conseils du personnel soignant. Ce premier transfert a été effectué en coopération avec la Croix-Rouge de Belgique, l'OIM et l'OMS et la Croix-Rouge sur place à Gaza - afin que le suivi médical soit assuré. D'autres patients et leurs accompagnateurs, désormais en convalescence, ont exprimé le souhait de rentrer chez eux. Chaque retour s'effectue uniquement à la demande expresse des intéressés après accord des autorités médicales. Le retour est organisé par l'OIM sur le plan logistique, le suivi est assuré par les Ambassades et consulats belges dans la région et un suivi médical est assuré par l'OMS sur place (suivi dont le consulat général à Jérusalem est régulièrement tenu informé). Les deux départements tiennent à souligner une fois de plus que les patients ne peuvent quitter l'hôpital et retourner à Gaza qu'après un avis dans ce sens de la part de l'équipe médicale. Tous les Palestiniens, sauf un, ont déjà exprimé explicitement leur désir de rentrer chez eux dès que possible. Résidant en Belgique depuis plus de 10 semaines, ils souhaitent être réunis avec leur famille le plus tôt possible. Rappelons finalement que, dans l'intérêt des enfants, le gouvernement belge a toujours appelé à la discrétion et au respect de la vie privée des jeunes patients et de leurs familles. Nous remercions toutes les parties concernées d'avoir suivi cette ligne et appelons à continuer dans cette direction.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be